



PREFET DE LA CHARENTE

*Direction Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi,
de Poitou-Charentes
Pôle C - Service Métrologie Légale*

DECISION

N° 14-21-610-720-1 du 17 novembre 2014

Portant renouvellement et modification de la décision n° 12-21-610-713-1 du 5 octobre 2012,

Le Préfet de la Charente, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié, relatif au contrôle des instruments de mesure,

Vu l'arrêté du 31 décembre 2001 modifié, fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé,

Vu l'arrêté ministériel du 26 mai 2004 modifié, relatif aux instruments de pesage à fonctionnement non-automatique en service,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013217-0038 du 5 août 2013, donnant délégation de signature à Monsieur Jean-François ROBINET, Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), de la région Poitou-Charentes,

Vu la décision n° 07-21-100-101-1 du 21 février 2007 attribuant la marque d'identification R16 à la société GFP CONTRÔLE, dont le siège social est situé Parc d'activités Euratlantique – 15 rue de l'Europe – 16730 FLEAC,

Vu la décision d'agrément n° 12-21-610-713-1 du 5 octobre 2012, attribuée à la société GFP CONTRÔLE pour effectuer la vérification périodique des instruments de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA) et modifiée par les décisions n° 12-21-610-714-1 du 10 décembre 2012, n° 13-21-610-715-1 du 10 janvier 2013, n° 13-21-610-716-1 du 19 décembre 2013, n° 14-21-610-718-1 du 18 avril 2014 et n° 14-21-610-719-1 du 1^{er} août 2014,

Vu la demande de la société GFP CONTRÔLE en date du 22 août 2014, sollicitant le renouvellement de l'agrément susvisé,

Vu la demande de la société GFP CONTRÔLE en date du 3 octobre 2014 et complétée les 14 et 17 novembre 2014, visant à l'intégration, au sein de son réseau pour la vérification périodique d'instruments de pesage à fonctionnement non automatique, de l'agence sise rue Fulgence Bienvenue – 22960 PLEDREAN, exploitée par la société OUEST PESAGE SERVICE, dont le siège social est situé 28, rue du Chêne Vert – 22190 PLERIN, ainsi qu'à l'extension de l'étendue de mesure pour les IPFNA de classe de précision I, jusque 14.11 kg, pour les 18 implantations concernées par le contrôle de cette catégorie d'instruments,

Vu l'attestation d'accréditation n° 2-2004 – révision 4 de la convention n° 3458 et son annexe technique, délivrées par le Comité français d'accréditation (COFRAC), concernant les activités de vérifications périodiques des instruments de pesage à fonctionnement automatique (IPFA) et des instruments de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA), valables du 15 novembre 2014 au 31 mars 2016,

Sur proposition du Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) de Poitou-Charentes,

DECIDE

Article 1 : La décision n° 12-21-610-713-1 du 5 octobre 2012, modifiée par les décisions n° 12-21-610-714-1 du 10 décembre 2012, n° 13-21-610-715-1 du 10 janvier 2013, n° 13-21-610-716-1 du 19 décembre 2013, n° 14-21-610-718-1 du 18 avril 2014 et n° 14-21-610-719-1 du 1^{er} août 2014, agréant la société GFP CONTRÔLE, dont le siège social est situé Parc d'activités Euratlantique – 15, rue de l'Europe – 16730 FLEAC, pour effectuer la vérification périodique des instruments de pesage à fonctionnement non automatique en service, est renouvelée et modifiée comme suit, à compter de la signature de la présente décision.

Le présent agrément est accordé selon le champ (liste des implantations, étendues de mesure, classes de précision, etc.) défini à l'annexe technique de l'attestation d'accréditation n° 2-2004 – révision 4, de la convention n° 3458, établie par le COFRAC et entrée en vigueur au 15 novembre 2014.

Le présent agrément est valable jusqu'au 17 novembre 2018.

Article 2 : La présente décision vaut pour tout le territoire national, sous réserve du respect des exigences réglementaires, et notamment celles de l'article 40 de l'arrêté du 31 décembre 2001 modifié et susvisé.

Article 3 : La société GFP CONTRÔLE communique, aux Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) concernées par les lieux d'intervention, les informations prévues à l'article 16 de l'arrêté ministériel du 26 mai 2004 modifié et susvisé, et notamment les programmes prévisionnels des vérifications (en utilisant le logiciel OISO) et les états récapitulatifs annuels des vérifications périodiques effectuées par région (établis avant le 31 mars de l'année suivante).

Article 4 : Le présent agrément peut être suspendu ou retiré, en cas de suspension ou de retrait de l'accréditation, ou lorsqu'il est établi que la société GFP CONTRÔLE ne respecte pas ses obligations ou ses engagements, ou encore lorsque les conditions ayant présidé à la délivrance de l'agrément ne sont plus remplies.

Article 5 : Dans le cas où la société GFP CONTRÔLE souhaite obtenir le renouvellement de cet agrément, elle devra en faire la demande au moins trois mois avant la date d'échéance de la présente décision, auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) de Poitou-Charentes.

Article 6 : La présente décision abroge les dispositions de la décision modifiée et susvisée n° 12-21-610-713-1 du 5 octobre 2012.

Article 7 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet de la Charente, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Elle peut également être déférée auprès du Tribunal administratif de Poitiers, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou dans un délai de deux mois à compter du rejet d'un éventuel recours gracieux préalable.

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Directeur Régional,
Pour le Chef du Pôle C,
L'Adjoint, par intérim,



Patrick TOULOU

Annexe à la décision n° 14-21-610-720-1 du 17 novembre 2014
Liste des implantations du réseau GFP CONTRÔLE

ADHERENT	ADRESSE	TELEPHONE	FAX	OBSERVATIONS
ABGR	ZAC Triangle - Chemin du Grand Canal - 2, rue de la Fraternité - 97490 STE CLOTILDE (REUNION)	02-62-21-81-87	02-62-94-30-44	Modification de l'étendue de mesure
ABILANX	Zone Lann Vrihan - 58450 LE HEZO	02 97 63 70 46	02 97 63 74 90	
ACTBI	14, Impasse du Jas - 84510 CAUMONT	04-90-01-25-00	04-90-01-25-00	Modification de l'étendue de mesure
ADN PESAGE	22, avenue des Nations - ZAC Paris Nord 2 - 93420 VILLEPINTE (atelier : 26, allée du Clos des Charmes - 77090 COLLEGIEN)	01-60-17-46-77	01-60-17-43-21	
ATLANTIQUE PESAGE SA	12, rue de l'Aéronautique - Zone Industrielle du Chaffault - 44340 BOUGUENAIS	02-51-70-88-40	02-51-70-88-41	Modification de l'étendue de mesure
BAILLEHAICHE	44, rue Lecoulfe - 35400 SAINT MALO	02-99-81-64-74	02-99-81-27-24	Modification de l'étendue de mesure
BAILLEHAICHE	Zone Artisanale "La Montgervalaise 1" - 35520 LA MEZIERE	02-99-13-18-51	02-99-13-18-52	Modification de l'étendue de mesure
BALANCE PROVENCE	1 bis rue de la Frago - 13470 CARNOUX EN PROVENCE	06-16-74-05-44		
BASILE SARL	281, avenue du Marché Gare - Boite aux Lettres n° 14 - 34070 MONTPELLIER	04-67-85-55-11	04-67-85-55-11	
BESANCON PESAGE INFORMATIQUE	44 chemin des Montarmois - 25000 BESANCON	03-81-80-66-99	03-81-88-26-10	Modification de l'étendue de mesure
BPL PESAGE	1bis, rue du Gripail - Zone Industrielle du Gripail - 35590 SAINT-GILLES	02-99-64-84-27	02-99-64-89-85	
CARRIQUJRY Sarl	Zone Induspal - 52, avenue Joliot-Curie - 64100 LONS	05 59 32 00 27	05 59 32 96 49	
CHARBONNEL PESAGE	Z.I - 1760, rue de la Lième - 39570 PERRIGNY	03 84 47 06 08	03 84 43 17 95	
COMBEAU SEE	148, avenue Michel Grandou - 24750 TRELISSAC	05-53-53-46-94	05-53-35-92-82	Modification de l'étendue de mesure
COMPAGNIE DE PESAGE INDUSTRIEL	Quartier Baudelle - 97211 RIVIERE PILOTE - (MARTINIQUE)	05-96-62-65-44	05-96-62-67-20	
EST METROLOGIE	Zone d'Activités - 10, rue Gutenberg - 67190 GRESSWILLER	03-88-48-36-51	03-88-04-45-98	Modification de l'étendue de mesure
FB EQUIPRO	56, rue Emile Brault - 53000 LAVAL	02-43-69-04-83	02-43-02-95-22	
FOMMA	153, boulevard Gabriel Pén - 92240 MALAKOFF	01-47-35-88-22	01-47-35-45-11	
GFP CONTRÔLE	Parc d'activités Euratlantic - 15, rue de l'Europe - 16730 FLEAC	05-45-65-28-05	05-45-65-28-06	Modification de l'étendue de mesure
GUYANE METROLOGIE INDUSTRIELLE	7015, route de Dégrad des Cannes - 97354 REMIRE MONTJOLY - (GUYANE)	05-94-28-96-25	05-94-28-96-27	
HOSTEIN SARL	Parc d'activités de Lahonce - 151 rue Bergé - 64990 LAHONCE	09-75-47-96-46	05-59-55-90-72	
LITTEE - PERRON	ZA - 113, rue des Entreprises - 50110 TOURLAVILLE	02-33-22-23-03	02-33-22-50-85	
MAP	Zone d'emploi "Ma Campagne" - 16000 ANGOULEME	05-45-61-05-87	05-45-61-62-80	Modification de l'étendue de mesure
METROLOGIE PESAGE SERVICES	72, rue Abbé Herval - 76600 LE HAVRE	09-66-89-33-84	02-35-48-03-98	
MP PESAGE	8bis, rue du Faubourg Saint-Pierre - Boîte Postale 8 - 17380 TONNAY BOUTONNE	05-46-33-64-11	05-46-26-64-07	
OMETROLOGIE	INNEOS - 1401, avenue de la Grande Halle - 78200 BUCHELAY	01-34-78-82-47	01-34-78-82-48	Modification de l'étendue de mesure
OUEST PESAGE SERVICE	28, rue du Chêne Vert - 22190 PLERIN (atelier : rue Fulgence Bienvenue - 22960 PLEDRAN)	06-28-83-21-62		Intégration d'un nouvel adhérent
PESAGE SERVICES	15, rue Odilon Veyrunes - 13280 RAPHELE-LES-ARLES	04-90-43-51-18	04-90-43-33-14	
PESAGE SYSTEME DU MIDI (PSM)	17, rue Joseph Cugnot ; ZI de Joffrey - 31600 MURET	05-61-56-12-43	05-61-56-93-31	
PMC MILLIOT	16, rue des Acilloux - Zone Industrielle - 63800 COURNON D'AUVERGNE	04-73-69-82-50	04-73-69-82-73	
PMC MILLIOT	M.I.N - Bâtiment G - Case 9 - 59465 LOMME CEDEX 12	03-20-57-05-10	03-20-08-78-12	Modification de l'étendue de mesure
PMC MILLIOT	Bâtiment 9 - Allée des Epinettes - Zone Industrielle nord - 77200 TORCY	01-60-05-90-35	01-60-06-30-73	Modification de l'étendue de mesure
PMC MILLIOT	110 bis, impasse Pasteur - ZAC du Bois Chevrier - 69 780 TOUSSIEU	04-72-76-82-70	04-72-76-82-79	Modification de l'étendue de mesure
PRECISA FRANCE	Technoparc - 15, rue C.E. Jeanneret - 78306 POISSY CEDEX	01-39-11-55-75	01-39-11-40-75	Modification de l'étendue de mesure
QUARTIVAC	Zone Industrielle Ardan du Picq - 54260 LONGUYON	03-82-26-52-88	03-82-39-36-49	
SARL RIEUL - DEMRY PESAGE	10, place du Foiraill - 65000 TARBES	05-62-32-57-32	05-62-32-51-79	
ROM PESAGE	11 rue du Docteur Jean Palliot - 73100 AIX LES BAINS	09-83-21-14-97		
SALBREUX PESAGE	Rue Augustin Fresnel - 17180 PERIGNY	05-46-50-55-22	05-46-41-24-69	Modification de l'étendue de mesure
SALBREUX PESAGE (ex Favreau Pesage)	Route de Nantes - ZAC de Beaupuy - 85000 LA ROCHE SUR YON	02-51-37-10-07	02-51-46-03-36	Modification de l'étendue de mesure
VALENTINOISE DE PESAGE	4/6, rue Ferdinand de Lesseps - 26000 VALENCE	04-75-86-19-40	04-75-86-19-41	Modification de l'étendue de mesure



PREFET DE LA CHARENTE

*Direction Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi,
de Poitou-Charentes
Pôle C - Service Métrologie Légale*

DECISION

N° 15-21-610-721-1 du 26 février 2015

Portant modification de la décision n° 14-21-610-720-1 du 17 novembre 2014,

Le Préfet de la Charente, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié, relatif au contrôle des instruments de mesure,

Vu l'arrêté du 31 décembre 2001 modifié, fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé,

Vu l'arrêté ministériel du 26 mai 2004 modifié, relatif aux instruments de pesage à fonctionnement non-automatique en service,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013217-0038 du 5 août 2013, donnant délégation de signature à Monsieur Jean-François ROBINET, Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), de la région Poitou-Charentes,

Vu la décision n° 07-21-100-101-1 du 21 février 2007 attribuant la marque d'identification R16 à la société GFP CONTRÔLE, dont le siège social est situé Parc d'activités Euratlantique – 15 rue de l'Europe – 16730 FLEAC,

Vu la décision d'agrément n° 14-21-610-720-1 du 17 novembre 2014, attribuée à la société GFP CONTRÔLE pour effectuer la vérification périodique des instruments de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA),

Vu la demande de la société GFP CONTRÔLE en date du 16 décembre 2014, visant à l'ajout de la vérification périodique des IPFNA de classe de précision I pour l'adhérent CHARBONNEL PESAGE, sis 1760, rue de la Lième – 39570 PERRIGNY,

Vu l'attestation d'accréditation n° 2-2004 – révision 5 de la convention n° 3458 et son annexe technique, délivrées par le Comité français d'accréditation (COFRAC), concernant les activités de vérifications périodiques des instruments de pesage à fonctionnement automatique (IPFA) et des instruments de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA), valables du 5 janvier 2015 au 31 mars 2016,

Vu l'information de la société GFP CONTRÔLE, en dates des 11, 12 et 25 février 2015, quant à la rupture des contrats d'adhésion à son réseau de vérification périodique d'instruments de pesage à fonctionnement non automatique, avec les sociétés ADN PESAGE (sise Paris Nord 2 – Le Raphaël – 22, avenue des Nations – BP 65042 – 93971 VILLEPINTE-ROSSY CDG cedex) et ROM PESAGE (sise 10, rue du Docteur Jean Paillot – 73100 AIX LES BAINS), à compter respectivement des 1^{er} et 11 février 2015, et quant à l'arrêt actuel des activités de vérification périodique des IPFNA par l'entreprise FOMMA (sise 153, boulevard Gabriel Péri – 92240 MALAKOFF),

Sur proposition du Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) de Poitou-Charentes,

DECIDE

Article 1 : La décision n° 14-21-610-720-1 du 17 novembre 2014, agréant la société GFP CONTRÔLE, dont le siège social est situé Parc d'activités Euratlantique – 15, rue de l'Europe – 16730 FLEAC, pour effectuer la vérification périodique des instruments de pesage à fonctionnement non automatique en service, est modifiée comme suit, à compter de la signature de la présente décision.

Le présent agrément est accordé selon le champ (liste des implantations, étendues de mesure, classes de précision, etc.) défini à l'annexe technique de l'attestation d'accréditation n° 2-2004 – révision 5, de la convention n° 3458, établie par le COFRAC et entrée en vigueur au 5 janvier 2015, auquel il est retiré les implantations des adhérents suivants :

- ADN PESAGE, sise 22, avenue des Nations – ZAC Paris Nord 2 – 93420 VILLEPINTE (atelier : 26, allée du Clos des Charmes – 77090 COLLEGIEN) ;
- ROM PESAGE, sis 11, rue du Docteur Jean Paillot – 73100 AIX LES BAINS.

L'annexe à la décision n° 14-21-610-720-1 du 17 novembre 2014 est remplacée par l'annexe jointe à la présente décision.

Article 2 : Les autres dispositions de la décision n° 14-21-610-720-1 du 17 novembre 2014 susvisée demeurent inchangées.

Le présent agrément reste valable jusqu'au 17 novembre 2018.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet de la Charente, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Elle peut également être déférée auprès du Tribunal administratif de Poitiers, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou dans un délai de deux mois à compter du rejet d'un éventuel recours gracieux préalable.

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Directeur Régional,
Pour le Chef du Pôle C,
L'Adjoint, par intérim,



Patrick TOULOU

Annexe à la décision n° 15-21-610-721-1 du 26 février 2015, modifiant la décision n° 14-21-610-720-1 du 17 novembre 2014
Liste des Implantations du réseau GFP CONTRÔLE

ADHERENT	ADRESSE	TELEPHONE	FAX	OBSERVATIONS
ABGR	ZAC Triangle - Chemin du Grand Canal - 2, rue de la Fraternité - 97490 STE CLOTILDE (REUNION)	02-62-21-81-87	02-62-94-30-44	
ABLANX	Zone Lann Vrihan - 56450 LE HEZO	02 97 63 70 46	02 97 63 74 90	
ACTBI	14, impasse du Jas - 84510 CAUMONT	04-90-01-25-00	04-90-01-25-00	
ADN-PESAGE	22, avenue-des-Nations - ZAC Paris-Nord-2 - 93420 VILLEPENTE (atelier : 26, allée du Clos-des-Charmes - 77090 COLLEGIEN)	01-60-47-46-77	01-60-47-43-24	Rupture du contrat d'adhésion avec cet adhérent à compter du 1 ^{er} février 2015
ATLANTIQUE PESAGE SA	12, rue de l'Aéronautique - Zone Industrielle du Chaffault - 44340 BOUGUENAIS	02-51-70-88-40	02-51-70-88-41	
BAILLEHAICHE	44, rue Lecoufle - 35400 SAINT MALO	02-99-81-64-74	02-99-81-27-24	
BAILLEHAICHE	Zone Artisanale "La Montgervalaise 1" - 35520 LA MEZIERE	02-99-13-18-51	02-99-13-18-52	
BALANCE PROVENCE	1 bis rue de la Frago - 13470 CARNOUX EN PROVENCE	06-16-74-05-44		
BASILE SARL	281, avenue du Marché Gare - Boîte aux Lettres n° 14 - 34070 MONTPELLIER	04-67-85-55-11	04-67-85-55-11	
BESANCON PESAGE INFORMATIQUE	44 chemin des Montarmots - 25000 BESANCON	03-81-80-66-99	03-81-88-26-10	
BPL PESAGE	1bis, rue du Gripail - Zone Industrielle du Gripail - 35590 SAINT-GILLES	02-99-64-84-27	02-99-64-89-85	
CARRIQUY SARL	Zone Induspal - 52, avenue Joliot-Curie - 64100 LONS	05 59 32 00 27	05 59 32 96 49	
CHARBONNEL PESAGE	Z.I - 1760, rue de la Lième - 39570 PERRIGNY	03 84 47 05 08	03 84 43 17 95	Ajout d'une classe de précision d'IPFNA
COMBEAU SEE	148, avenue Michel Grandou - 24750 TRELISSAC	05-53-53-46-94	05-53-35-92-82	
COMPAGNIE DE PESAGE INDUSTRIEL	Quartier Baudelle - 97211 RIVIERE PILOTE - (MARTINIQUE)	05-96-62-65-44	05-96-62-67-20	
EST METROLOGIE	Zone d'Activités - 10, rue Gutenberg - 67190 GRESSWILLER	03-88-48-36-51	03-88-04-45-98	
FB EQUIPRO	56, rue Emile Braut - 53000 LAVAL	02-43-69-04-63	02-43-02-95-22	
FOMMA	153, boulevard Gabriel Péri - 92240 MALAKOFF	01-47-35-88-22	01-47-35-45-14	Arrêt des activités de vérification périodique des IPFNA depuis décembre 2014, en l'absence d'opérateur habilité
GFP CONTRÔLE	Parc d'activités Euratlantique - 15, rue de l'Europe - 16730 FLEAC	05-45-65-28-05	05-45-65-28-06	
GUYANE METROLOGIE INDUSTRIELLE	7015, route de Dégrad des Cannes - 97354 REMIRE MONTJOLY - (GUYANE)	05-94-28-96-25	05-94-28-96-27	
HOSTEIN SARL	Parc d'activités de Lahonce - 151 rue Bergé - 64990 LAHONCE	09-75-47-96-46	05-59-55-80-72	
LITTEE - PERRON	ZA - 113, rue des Entreprises - 50110 TOURLAVILLE	02-33-22-23-03	02-33-22-50-85	
MAP	Zone d'emploi "Ma Campagne" - 16000 ANGOULEME	05-45-61-05-87	05-45-61-62-80	
METROLOGIE PESAGE SERVICES	72, rue Abbé Herval - 76600 LE HAVRE	09-66-89-33-84	02-35-48-03-98	
MP PESAGE	8bis, rue du Faubourg Saint-Pierre - Boîte Postale 8 - 17380 TONNAY BOUTONNE	05-46-33-64-11	05-46-26-64-07	
OUEST METROLOGIE	INNEOS - 1401, avenue de la Grande Halle - 78200 BUCHELAY	01-34-78-82-47	01-34-78-82-48	
OUEST PESAGE SERVICE	28, rue du Chêne Vert - 22190 PLERIN (atelier : rue Fulgence Bienvenue - 22960 PLEDRAN)	06-28-83-21-62		
PESAGE SERVICES	15, rue Odilon Veyrines - 13280 RAPHELE-LES-ARLES	04-90-43-51-18	04-90-43-33-14	
PESAGE SYSTEME DU MIDI (PSM)	17, rue Joseph Cugnot ; ZI de Joffrey - 31600 MURET	05-61-56-12-43	05-61-56-93-31	
PMC MILLIOT	16, rue des Acilloux - Zone Industrielle - 63800 COURNON D'AUVERGNE	04-73-69-82-50	04-73-69-82-73	
PMC MILLIOT	M.I.N - Bâtiment G - Case 9 - 59465 L'OMME CEDEX 12	03-20-57-05-10	03-20-08-78-12	
PMC MILLIOT	Bâtiment 9 - Allée des Epineilles - Zone Industrielle nord - 77200 TORCY	01-60-05-90-35	01-60-06-30-73	
PMC MILLIOT	110 bis, impasse Pasteur - ZAC du Bois Chevrier - 69 780 TOUSSIEU	04-72-76-82-70	04-72-76-82-79	
PRECISA FRANCE	Technoparc - 15, rue C.E. Jeanneret - 78306 POISSY CEDEX	01-39-11-55-75	01-39-11-40-75	
QUARTIVAC	Zone Industrielle Ardant du Ploq - 54260 LONGUYON	03-82-26-52-88	03-82-39-36-49	
SARL RIEUL - DEMRY PESAGE	10, place du Foiraill - 65000 TARBES	05-62-32-57-32	05-62-32-51-79	
ROM-PESAGE	44 rue du Docteur Jean Paillet - 73400 AIX-LES-BAINS	00-83-24-14-97		Rupture du contrat d'adhésion avec cet adhérent à compter du 11 février 2015
SALBREUX PESAGE	Rue Augustin Fresnel - 17180 PERIGNY	05-46-50-55-22	05-46-41-24-69	
SALBREUX PESAGE (ex Favreau Pesage)	Route de Nantes - ZAC de Beaupuy - 85000 LA ROCHE SUR YON	02-51-37-10-07	02-51-46-03-36	
VALENTINOISE DE PESAGE	4/6, rue Ferdinand de Lesseps - 26000 VALENCE	04-75-86-19-40	04-75-86-19-41	